

# 10 ans, ça suffit !

## L'urgence est à la revalorisation du point !

MONTREUIL > 2 JUILLET 2020

La crise sanitaire a souligné le rôle essentiel des services publics et l'engagement sans faille des agent.es publics au service de l'intérêt général, des conditions de vie et de la santé de la population.

Avec le gel interminable de la valeur du point d'indice et le démantèlement des carrières, le gouvernement poursuit une politique d'austérité qui paupérise les personnels et conduit à la perte de l'attractivité de la Fonction publique et à son affaiblissement. Ces derniers mois ont confirmé la gravité de la situation dans la Fonction publique et l'urgence pour le gouvernement à répondre aux légitimes revendications salariales.

Dans ce contexte, les personnels des hôpitaux, des établissements de santé, du sanitaire, social et médico-social, dont les EHPAD, attendent du « Ségur » de la santé de véritables réponses à leurs aspirations notamment en termes de rémunérations et de carrière, ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail passant par l'augmentation des effectifs.

**Pour une reconnaissance globale des agents de la Fonction publique en matière salariale, la CGT attend aujourd'hui du gouvernement qu'il annonce des mesures générales pour les salaires et les carrières de tous les agent.es, titulaires et contractuels, de la Fonction publique.**

La politique poursuivie depuis 20 ans de décrochage du point d'indice par rapport à l'inflation, aggravée par le gel depuis 10 ans, doit cesser.

La perte de pouvoir d'achat du point par rapport à l'indice des prix à la consommation s'élève à 8,27 % depuis le 1er juillet 2010 et à 18 % depuis le 1er janvier 2000!

En 10 ans, le point d'indice n'a évolué que de 1,20 %, et de 10,36 % en 20 ans!

Le gel de la valeur du point d'indice génère un processus de smicardisation des carrières frappant des centaines de milliers d'agents.

Déjà aujourd'hui plus d'un million d'agents sont payés entre le SMIC et le SMIC + 10 % (et c'est encore beaucoup moins pour ceux qui sont à temps incomplet imposé). C'est deux fois plus qu'il y a 20 ans!

• Un agent de catégorie A est aujourd'hui recruté à peine à

20 % au-dessus du SMIC. Son salaire de recrutement était 50 % au-dessus du SMIC il y a 20 ans!

• Un agent de catégorie B déroulant sa carrière complète sur deux grades connaît une amplitude indiciaire (indice de recrutement rapporté à l'indice sommital) de 56 %. C'était 72 % il y a 20 ans et pour une durée de carrière moins longue!

• Un agent de catégorie C déroule une carrière complète sur deux grades et bénéficie d'une amplitude de carrière de 28 %. C'était 40 % il y a 20 ans avec une durée de carrière plus courte de 6 ans.

Ces mécanismes ont aussi pour effet de conduire, année après année, à une baisse drastique des pensions et retraites servies aux fonctionnaires et non titulaires qui partent à la retraite.

En 2020, le pouvoir d'achat d'un nouveau retraité sera inférieur à celui d'un retraité parti avec le même indice en 2010!

**Pour en finir avec ces politiques d'austérité budgétaire, et rendre à nouveau attractives nos missions et la Fonction publique, pour une amélioration significative et pérenne du niveau de rémunération des personnels et pour reconnaître leurs qualifications, il est indispensable :**

» De procéder à des mesures de revalorisation immédiate et significative de la valeur du point d'indice, devant trouver sa traduction immédiate dans le Projet de loi de finances de 2021, ainsi que des retraites et des pensions ;

» De revaloriser les carrières et les grilles de rémunération de tous les agent.es de la Fonction publique ;

» D'instaurer des mesures fortes en matière d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes en actionnant le levier de la valeur du point plutôt que la part aléatoire de la rémunération qui, de manière constante joue en la défaveur des femmes. L'urgence est aussi la reconnaissance des qualifications acquises dans les filières à prédominance féminine, notamment dans la santé et le socio-éducatif, avec un budget dédié à la revalorisation des carrières et des grilles indiciaires.

C'est cela qu'attendent les personnels. C'est ce qu'ils ont exprimé avec force en particulier les 16 et 30 juin derniers.

**C'est pourquoi la CGT Fonction publique appelle dans l'unité à un rassemblement lors du « rendez-vous salarial » le 7 juillet à partir de 12h à Bercy.**